

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

**Séance du 20 Mai 2021**

<b>REPUBLIQUE FRANCAISE</b>			L'an deux mille vingt et un le vingt du mois de mai
<b>DEPARTEMENT du CANTAL</b>			
Nombre de membres			A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
23	23	21	<p><b>Présents</b> : Françoise ALRIQ, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Christian GRAS, Dimitri OCTAVIE, Christian PICHOT-DUCLOS, Pierrick ROCHE, Félix ROCHE, Flore COUTURE, Magali CRAUSER, Danielle ROLLAND, Aurélien TISSIER, Alain BARRES, Robert PISSAVY, Laurent SAIGNIE</p> <p><b>Présents par procuration</b> : Véronique BOREL donne pouvoir à Laurent SAIGNIE, Roland VIDAL donne pouvoir à Christian GRAS, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME donne pouvoir à Dimitri OCTAVIE, Pierre JUILLARD donne pouvoir à Françoise ALRIQ, Eric TUPHE donne pouvoir à Christian PICHOT-DUCLOS, Béatrice CHEVALLET donne pouvoir à Danielle ROLLAND</p> <p><b>Absent</b> : Vanessa BESSON, Béatrice THOMAS.</p> <p><b>Secrétaire de Séance</b> : Flore COUTURE</p>
Date de la convocation : 10 mai 2021 Date d'affichage : 10 mai 2021			
Vote : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0			

**OBJET: Opération façades Place du Planol, Rue Saint-Martin, Place Gandilhon Gens d'Armes, rue de la Boucherie, Place Marchande, rue du Bon Secours, rue de l'Argenterie, rue du Griffoul, rue porte de la Garde : Attribution des subventions.**

Vu la délibération du 04 Mars 2019 approuvant le règlement « Opération Façades » ;

Vu la délibération du 27 Janvier 2021 portant modification du règlement d'attribution de subventions, Place du Planol, Rue Saint-Martin, Place Gandilhon Gens d'Armes, rue de la Boucherie, Place Marchande, rue du Bon Secours, rue de l'Argenterie, rue du Griffoul, rue porte de la Garde ;

Considérant que la date de dépôt des dossiers est étendue jusqu'au 1<sup>er</sup> Juillet 2022 ;

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

NOM Prénom	Coût total des travaux HT	Montant HT pris en charge	Subvention Commune de Murat 20% (avec plafond à 5 000 €)
JACQUET Audrey	5 300,00	5 300,00	1 060,00 €
CHARBONNEL Josiane	22 577,44	18 888,34	3 777,67 €
BERTRAND Marie-Thérèse (sous réserve de l'obtention de l'arrêté d'urbanisme de non-opposition aux travaux)	6 355,00	6 355,00	1 271,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 232,44</b>	<b>30 543,34</b>	<b>6 108,67 €</b>

RF
Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/05/2021
015-200071702-20210520-DE_2021_073-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES EN AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** le versement des subventions aux personnes indiquées ci-dessous :

NOM Prénom	Coût total des travaux HT	Montant HT pris en charge	Subvention Commune de Murat 20% (avec plafond à 5 000 €)
JACQUET Audrey	5 300,00	5 300,00	1 060,00 €
CHARBONNEL Josiane	22 577,44	18 888,34	3 777,67 €
BERTRAND Marie-Thérèse (sous réserve de l'obtention de l'arrêté d'urbanisme de non-opposition aux travaux)	6 355,00	6 355,00	1 271,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>34 232,44</b>	<b>30 543,34</b>	<b>6 108,67 €</b>

**PRECISE QUE** le versement de la subvention interviendra à l'achèvement des travaux ;

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2021 opération 172 Cœur de ville, chapitre 20 Subventions d'équipements versées, article 20422 ;

**DONNE TOUS POUVOIRS** à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire



A circular official stamp of the Mairie de Murat (Canton) is visible behind the signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MURAT (Canton)' and '15300 (Canton)'.

Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).*

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante:  
[www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 25/05/2021 015-200071702-20210520-DE_2021_073-DE